courrier Sud

Bulletin Trimestriel n° 88

N° CPPAP : 0523 S05308

Prix : 0,04 €

Comité de rédaction
Isabelle Andriot
Laurence Denès
Pierre Changey

Directeur de publication
Pierre Changey

Dispensé de timbrage | nom du site de dépôt

Journal imprimé par nos soins

mars 2022

PRESSE DISTRIBUÉE PAR LA POSTE

Union syndicale Solidaires

Le journal du syndicat SUD éducation 02

SUD éducation Aisne – MAISON DES SYNDICATS c/o Solidaires, 1 avenue Jean Jaurès – 02000 Laon – 06 70 67 39 64
contact@sudeduc02.org – www.sudeduc02.org

Courrier SUD est destiné à tous les personnels de votre établissement, merci de faire circuler.

SOMMAIRE

- Édito ..... p. 1
- Toutes et tous ensemble contre l'extrême droite ..... p. 2
- Stage de formation syndicale – Pédagogies coopératives et émancipatrices : Pourquoi ? Comment ? ..... p. 3
- AESH : on continue ! Toutes et tous en grève le 5 avril 2022 !... p. 4-5
- Sauvons La Boussole ! ..... p. 6
- Solidarité avec les étudiant·es et les personnels de l'université Lomonossov de Moscou opposé·es à la guerre ! ..... p. 6
- Bulletin d'adhésion ..... p. 7

Pour un monde plus accueillant et plus juste…

Dans ce numéro de *Courrier Sud*, vous trouverez un appel à la mobilisation **contre les idées et les valeurs de l'extrême droite**, car à Sud éduc 02, c'est – encore et toujours – un de nos combats principaux.

Vous trouverez aussi dans ces pages une première présentation d'un stage de formation syndical **autour des pédagogies coopératives et émancipatrices** que nous organiserons début juillet, car à Sud nous refusons de baisser les bras face à la dégradation de nos conditions de travail, face à la banalisation des idées xénophobes et face à une vision néolibérale et élitiste de l'école, et nous croyons fermement que les choix pédagogiques constituent une des façons efficaces de lutter.

Nous soutenons aussi – encore et toujours – **les mouvements de grève des AESH** : c'est en pages 4 et 5 !

Et **les « sans-pap' »** ? Ils et elles ne sont pas oublié·es, car malheureusement l'actualité s'acharne et les jeunes migrant·es se retrouvent à la rue…
Et nous sommes – comme toujours – en lutte à leurs côtés.

Et puis, actualité oblige, comment ne pas parler de **la guerre en Ukraine** ?
En Russie aussi, étudiants et universitaires se mobilisent contre la guerre…

Sud éducation, un syndicat en lutte – encore et toujours – pour un monde apaisé, plus juste et plus accueillant…

Toutes et tous ensemble contre l'extrême droite

Nos valeurs, en tant que professionnel·les de l'éducation, sont à l'opposé de celles de l'extrême droite.

En effet, nous sommes :

POUR l'héritage des Lumières, la raison, les valeurs républicaines, la laïcité,

CONTRE l'obscurantisme, l'exaltation des préjugés et des divisions ;

POUR la tolérance et le vivre-ensemble,

CONTRE le racisme, l'antisémitisme, les LGBTIphobies, le sexisme et toutes les discriminations ;

POUR une école de l'égalité, la liberté pédagogique, l'émancipation des élèves,

CONTRE une école rétrograde, ségrégative et excluante.

L'extrême droite a une vision réactionnaire et antirépublicaine de l'école : la mise en œuvre de son programme aurait des effets terribles. L'extrême droite ne condamne jamais l'insuffisance des moyens, ni ne parle de la dégradation des conditions de travail. Jamais elle ne porte un regard critique sur les inégalités scolaires et sociales des élèves qui n'ont cessé de se renforcer. On ne trouve rien dans les programmes d'extrême droite qui permettrait de résoudre les fragilités actuelles du système éducatif. En revanche, voici quelques aspects qui ressortent des interventions des candidat·es d'extrême droite ou de ce qui est d'ores et déjà mis en œuvre dans des municipalités tenues par l'extrême droite :

• Un enseignement organisé autour d'un objectif politique passéiste et rétrograde : concourir « *par tous moyens, chez ceux à qui il est destiné, à faire naître, développer et affermir les sentiments patriotiques et la conscience de l'unité nationale* » (proposition de Loi de M. Le Pen, février 2021) ;

• La mise sous surveillance des personnels et des pratiques pédagogiques : l'extrême droite veut un « *plan de contrôle des enseignements* », qu'elle suspecte d'être « *utilisés à des fins idéologiques* » (Plan Le Pen pour les banlieues). « *Nous chasserons des classes de nos enfants le pédagogisme, l'islamo-gauchisme et l'idéologie LGBT* » (Discours de Zemmour, Villepinte, 5 décembre) ;

• Des programmes et des horaires réduisant la diversité des domaines d'étude et réorientés vers l'exaltation nationaliste : « *réserver la moitié du temps d'enseignement au français* » en primaire (programme de M. Le Pen, 2017), mise en place d'un « *roman national* » à visées identitaires au lieu d'un enseignement scientifique de l'Histoire (Programme du RN) ;

• Lecture révisionniste de l'histoire (« *Pétain a sauvé des Juifs français* » pendant la guerre. E. Zemmour (CNews 2019) ;

• Mesures antisociales, ciblant les populations défavorisées : fin de la gratuité des transports et de la cantine pour les familles pauvres, suspension des allocations familiales en cas d'absentéisme ;

• L'école selon Zemmour « *ne doit plus chercher à toute force à être la plus inclusive possible, mais au contraire rétablir le culte du mérite et de l'effort.* » (Discours de Villepinte, 5 décembre 2021) ;

• La suspicion systématique contre les élèves d'origine étrangère ou issus de l'immigration allant jusqu'à la suppression de certains enseignements comme l'arabe (programme du RN) ;

• La mise en place d'une politique scolaire venant de la théorie xénophobe du « *grand remplacement* » (programme Zemmour) ;

• Un renforcement des mesures de discriminations systématiques des familles étrangèr·es et des expulsions de familles sans-papiers ;

• Le renoncement à la démocratisation scolaire au profit d'une école ayant vocation à stigmatiser les victimes des inégalités sociales ;

• La promotion du privé confessionnel au détriment du service public : « *l'école privée a connu de grandes réussites (…) elle a constitué une alternative efficace au système public gangrené* » (Programme Zemmour) ;

• La promotion de la sélection au nom d'une « *méritocratie* » sans moyens qui favorise la symétrie des inégalités sociales et de la réussite scolaire, avec en particulier la fin du collège unique ;

• Les menaces sur le droit syndical et la démocratie sociale, sur la liberté d'expression des personnels.

Contre ces projets, mobilisons-nous !

Dans l'unité syndicale, les organisations UNSA éducation, FSU, CGT Éduc'action, Sgen-CFDT et Sud éducation réaffirment leur opposition à l'extrême droite et à ses idées, et appellent les personnels à débattre de ses effets sur leur lieu de travail, à travers des réunions syndicales communes, des prises de positions qui favoriseront l'engagement du plus grand nombre, la participation à une campagne de photographies (devant les établissements scolaires, avec des pancartes pour réaffirmer nos positions, et postées sur les réseaux sociaux).

Stage de formation syndicale

Pédagogies coopératives et émancipatrices : Pourquoi ? Comment ?

« Si un jeune sort de l'école obligatoire persuadé que les filles, les noirs ou les musulmans sont des catégories inférieures, peu importe qu'il sache la grammaire, l'algèbre ou une langue étrangère. L'école aura raté son coup dramatiquement, parce qu'aucun des enseignants qui auraient pu intervenir à divers stades du cursus n'aura considéré que c'était prioritaire. »

Philippe Perrenoud, *Dix nouvelles compétences pour enseigner,*
cité par la revue *N'autre école* n° 5, hiver 2016-2017

On ne peut qu'acquiescer à la lecture de cette citation, mais comment faire alors qu'on est déjà au bout du rouleau et qu'on ne sait plus comment s'y prendre au quotidien pour faire du bon boulot ?

Année après année, la qualité de l'accueil des élèves s'est dégradée (appauvrissement du RASED, inclusion avec des moyens insuffisants, évaluations non-stop, sans parler des charges et des difficultés qui se sont ajoutées avec la pandémie…), l'école est devenue de plus en plus inégalitaire et les enseignant·es sont épuisé·es, déprimé·es et démotivé·es…

À SUD, on refuse de baisser les bras.
On refuse la vision utilitariste, élitiste, passéiste et néolibérale de l'école de Blanquer et on milite pour une école – et une société – plus juste, par la mise en place de pédagogies émancipatrices, coopératives et épanouissantes.

Début juillet, nous organiserons un stage de formation syndicale autour des pédagogies coopératives et émancipatrices, afin de montrer comment de telles pratiques pédagogiques peuvent aider à faire grandir ensemble tous les élèves ; comment, au-delà de notre métier d'enseignant·es, nous pouvons aussi nous engager dans la défense d'une société plus égalitaire, plus accueillante, à l'opposée des idées de l'extrême droite qui montent en puissance et se banalisent ces derniers temps…

Le stage aura lieu à Laon les 4 et 5 juillet. Infos à suivre…

AESH : ON CONTINUE !

Toutes et tous en grève le 5 avril 2022 !

Depuis un an, la mobilisation des AESH ne cesse de s'amplifier. Des milliers de collègues se sont mis·es en grève et sont descendu·es dans la rue sur l'ensemble du territoire, s'imposant dans le débat public et dans l'agenda du ministère de l'Éducation nationale. Alors que le ministre Blanquer n'avait rien prévu pour les AESH dans le cadre du Grenelle de l'éducation, il a dû concéder la mise en place d'une grille de salaire nationale qui est cependant bien éloignée des attentes salariales des AESH.

Le 5 avril, on continue :

- **pour nos salaires,**
- **pour un statut,**
- **pour défendre l'école inclusive !**

Et l'indemnité REP ?

Face aux refus du ministère d'accorder l'indemnité REP/REP+ pour les AESH exerçant en éducation prioritaire, une centaine de collègues, accompagné·es par SUD éducation, ont attaqué leur employeur au tribunal administratif. Les dossiers sont en cours d'instruction. Si une décision victorieuse était prise, elle s'appliquerait à toutes et tous !

Ces augmentations misérables de salaire sont loin de nous satisfaire.

Si le ministère pensait calmer notre colère avec quelques dizaines d'euros c'est un pari raté tant cette revalorisation n'est pas à la hauteur des enjeux : sortir 129 000 AESH de la précarité. Les temps incomplets imposés font que la majorité d'entre-nous vivons sous le seuil de pauvreté ; d'une académie à l'autre le temps de travail ne correspond pas à une même quotité.

éducation Sud
Union syndicale Solidaires

Cette question des salaires et du temps de travail est indissociable de celle du statut. Les CDD de trois ans et la CDisation au bout de 6 ans ne représentent pas des avancées comme le claironne le ministère. Pour SUD éducation, il s'agit plutôt d'une précarité structurelle. Nos compétences et notre expérience professionnelle doivent être reconnues !

C'est une question de choix budgétaire : un statut pour les 129 000 AESH ne représenterait qu'une augmentation de 0,27 % du budget de l'Éducation nationale. Quand on sait que le ministre Blanquer a rendu des millions d'euros depuis le début de son mandat…

Cette reconnaissance professionnelle est indispensable à la réussite de l'école inclusive que SUD éducation défend sans détour. Mais sans moyens elle n'est qu'un slogan : il faut des postes, de l'argent, de la formation ! À l'inverse, pendant ces 5 dernières années, l'accompagnement des élèves en situation de handicap est devenu un enjeu comptable : le ministère cherche à rentabiliser les moyens existants avec la mise en place des PIAL, outil d'une mutualisation à marche forcée.

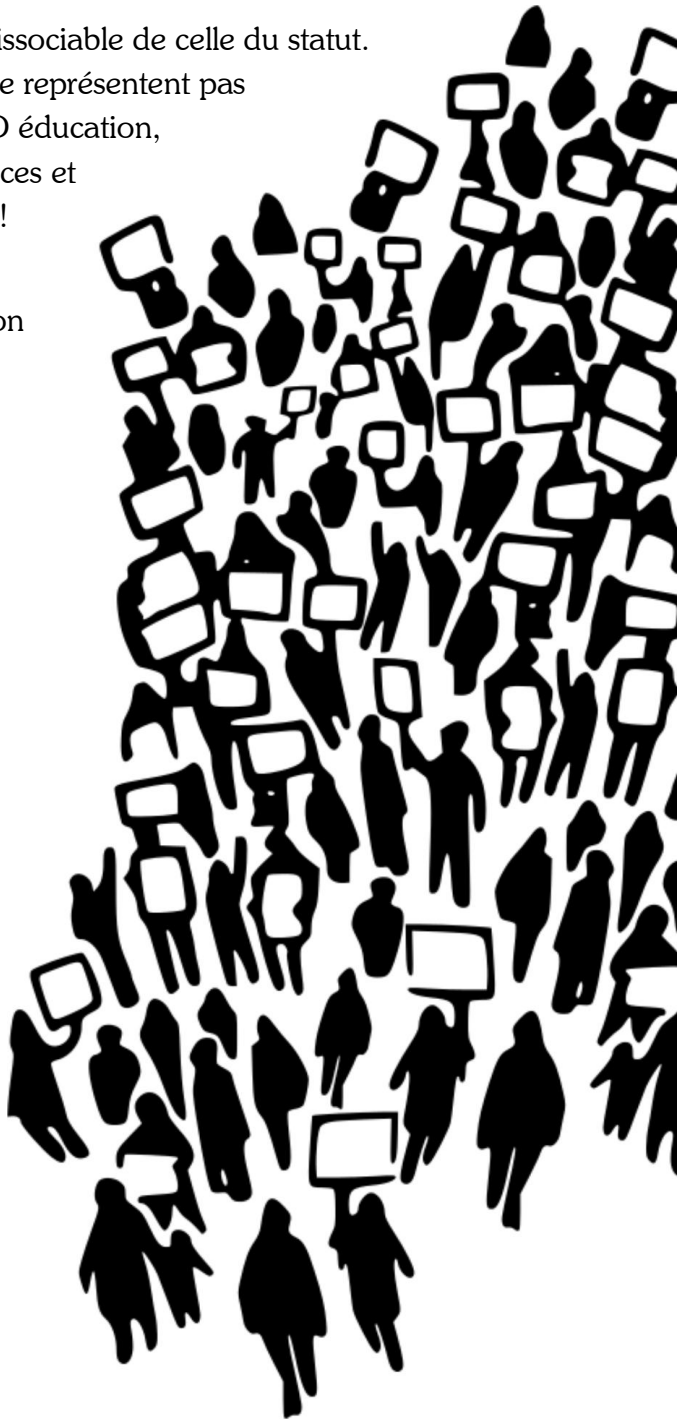

SUD éducation revendique :

➜ + 400 euros pour les plus bas salaires et la reconnaissance d'un temps plein à 24 heures d'accompagnement pour les AESH ;

➜ l'attribution de l'indemnité REP/REP+ ;

➜ un statut de la fonction publique pour les AESH et la création d'un nouveau métier d'éducateur·trice scolaire spécialisé·e ;

➜ des moyens pour l'école inclusive, l'abandon des PIAL et de la logique de mutualisation ;

➜ des moyens pour une politique de formation initiale et continue ambitieuse ;

➜ la création de brigades de remplacement.

SUD éducation, aux côtés de l'intersyndicale, appelle les AESH et l'ensemble des personnels à se mettre massivement en grève le mardi 5 avril 2022 pour gagner sur ces revendications.

Le rapport de force doit s'amplifier pour faire céder le ministère ! SUD éducation appelle les AESH à se réunir en assemblée générale pour préparer localement cette grève.
Un préavis de grève est déposé et nous avons mis en place une caisse de grève en ligne.

Sauvons La Boussole !

Dans l'Aisne, l'État n'hésite pas à mettre 44 jeunes migrant·es scolarisé·es à la rue

La Convention internationale des droits de l'enfant apporte protection et accès aux droits fondamentaux (santé, logement, scolarisation) envers les mineur·es. La France en est signataire. Cependant, elle n'hésite pas à poser des problèmes aux « mineur·es non accompagné·es » lors de leur passage à la majorité.

Depuis 2015 dans l'Aisne, l'association **La Boussole** a pour objectif d'accompagner des jeunes majeur·es isolé·es sans solution d'hébergement à leurs 18 ans. L'objectif initial était d'héberger une quinzaine de jeunes. Actuellement, ils et elles sont 44 à en bénéficier, sans compter une liste d'attente conséquente. Aujourd'hui, ce sont 25 logements mis à disposition sur Laon, Chauny, Tergnier et Soissons et nous sommes le plus souvent la seule option pour les jeunes pris en charge par l'Aide Sociale à l'Enfance qui atteignent leur majorité.

Par l'intermédiaire de la Préfecture de l'Aisne, l'État vient de se désengager, en décidant de ne pas verser sa subvention habituelle. La Boussole voit son principal financement disparaître et elle craint que d'autres financeurs renoncent dans la foulée.

L'État signe donc le retour à la précarité pour 44 jeunes, scolarisé·es ou en apprentissage.

Les actions des bénévoles de La Boussole auprès de ces jeunes, essentielles à leur reconstruction ici, parmi nous, viennent d'être tout simplement niées par l'État.

Nous, Sud éducation 02 et la Ligue des droits de l'Homme, dénonçons cette décision mettant en péril La Boussole.

Nous exigeons le retour du subventionnement de l'État.

La Boussole a lancé une cagnotte en ligne que nous relayons dans un premier temps avant de lancer une campagne en faveur de ces jeunes majeur·es isolé·es.

Cagnotte
Pour que La Boussole puisse continuer - Leetchi.com

Solidarité avec les étudiant·es et les personnels de l'université Lomonossov de Moscou opposé·es à la guerre !

Les étudiant·es, enseignant·es et personnels de l'université Lomonossov de Moscou ont publié début mars un appel sous forme de pétition afin de dénoncer catégoriquement la guerre menée par Poutine contre l'Ukraine. Au 5 mars, cette pétition recueillait déjà plus de 7 500 signatures.

Nos collègues russes, membres de la plus ancienne université russe, rejettent avec la plus grande détermination la guerre menée au nom de la Fédération de Russie et les horreurs qui l'accompagnent. Ils et elles souhaitent affirmer leur pleine solidarité et soutien avec le peuple ukrainien au nom des valeurs d'humanisme, de diplomatie et de pacifisme enseignées sur les bancs de leur université.

Nos organisations souhaitent apporter tout notre soutien à nos collègues moscovites qui expriment leur effroi face à une guerre sanglante menée en leur nom. Nous serons pleinement attentifs à ce que cette prise de parole et de position ne soit pas synonyme de répression ou d'exclusion.

Face à la guerre, la solidarité internationale doit pleinement jouer entre les travailleurs·euses, nos organisations syndicales y contribueront.

Communiqué publié le 19/03/2022 par SUD éducation, SUD Recherche EPST et Solidaires étudiant·es

Bulletin d'adhésion à SUD Éducation 02
Année scolaire 2021-2022

Nom : .....

Prénom : .....

Adresse professionnelle (établissement) : .....

.....

.....

Fonction complète (indiquer la branche [1er, 2nd degré, supr, IATOSS...], le corps [instit, PE, certifié, SASU...] et la fonction [ZIL, brigade, TZR, matière, temps partiel, DMA, ...]) :

.....

.....

.....

Adresse personnelle : .....

.....

.....

mél : .....

.....

tél fixe : .....

tél mobile : .....

Montant annuel de la cotisation : .....

SUD ÉDUCATION NE VIT QUE PAR LES COTISATIONS DE SES ADHÉRENTS

Pourquoi se syndiquer à SUD Éducation ?

Parce que l'Éducation nationale est encore un service public
et qu'il faut ardemment le défendre **contre** :

- La précarisation des personnels : l'école n'est pas un lieu d'insécurité sociale !
- L'intrusion du commerce et de la religion au sein des établissements scolaires : l'école n'est pas une marchandise !
- La libéralisation de l'école : l'école n'est pas une fabrique de futures chairs à patrons !
- L'exclusion d'élèves sans papiers, le flicage d'enfants : l'école n'est pas une annexe du commissariat !

Parce qu'il faut construire une école de qualité
et qu'il faut lutter **pour** :

- Une vraie égalité des droits : l'école a pour mission de contrebalancer les inégalités sociales et culturelles ;
- Une solidarité entre toutes les personnes (personnels et élèves) de l'école.

À _____ , Signature :

le _____,

Salaire mensuel net **avant impôt** (en euros)	Montant annuel de la cotisation (en euros)	soit après crédit ou déduction d'impôts (en euros)
- de 600	5	1,70
+ de 600	7	2,38
+ de 750	12	4,08
+ de 900	25	8,50
+ de 1000	40	13,60
+ de 1100	55	18,70
+ de 1200	68	23,12
+ de 1300	82	27,88
+ de 1400	96	32,64
+ de 1500	114	38,76
+ de 1600	135	45,90
+ de 1700	153	52,10
+ de 1800	174	59,20
+ de 1900	192	65,30
+ de 2000	210	71,40
+ de 2100	230	78,20
+ de 2200	251	85,40
+ de 2300	272	92,50
+ de 2400	293	99,70
+ de 2500	315	107,10
+ de 2600	340	115,60
+ de 2700	364	123,80
+ de 2800	390	132,60
+ de 2900	416	141,50
+ de 3000	443	150,70
+ de 3100	472	160,50
+ de 3200	500	170
+ de 3300	530	180,20
+ de 3400	561	190,80
+ de 3500	593	201,70
+ de 3600	17,30 %	-

Possibilité de payer par virement(s) → IBAN : FR28 2004 1010 0204 3219 6D02 350 BIC PSSTFR PPCHA

Possibilité aussi de paiement échelonné en établissant les chèques à la même date que l'adhésion. Merci de préciser les mois d'encaissement au dos des chèques.

À retourner
rempli, daté et signé à :

Sud éducation 02
C/O Sandrine Leroux
34 rue Anatole Carnot
02300 Saint-Aubin